Mesot Roland, Grandjean Denis		
Ligne Palézieux - Fribourg, possibilité de cadence à la ½ heure aux heures de pointe ?		
Cosignataires : ---	Date de dépôt : 21.07.16	DAEC

Dépôt

La quasi-totalité du canton est desservie par des cadences des transports ferroviaires à la ½ heure, certaines régions envisagent même d'avoir des cadences toutes les 15 minutes ; la grande majorité des citoyens fribourgeois profite de cette situation.

Ce système de plusieurs cadences par heure ne vaut malheureusement pas pour les habitants du sud du canton qui utilisent la gare de Palézieux pour se rendre à Fribourg ou pour en revenir, pour lesquels une seule plage horaire est possible.

En comparaison, pour aller à Genève ou en revenir, via Lausanne, il y a 3 possibilités par heure et pour les trajets vers et depuis Lausanne, il y a 4 correspondances par heure. Pour se rendre à Fribourg ou pour en revenir, aucun choix n'est possible, l'horaire à disposition n'offre aucune alternative pour les usagers.

On le constate, les horaires n'encouragent pas les utilisateurs sud-fribourgeois de la gare de Palézieux à se rendre dans la capitale cantonale ; la réalité démontre qu'il est plus aisé de se rendre à Lausanne et à Genève qu'à Fribourg.

A la question posée oralement lors de diverses assemblées et réunions, on a toujours répondu que le nombre d'usagers n'était pas suffisant pour créer une 2ème cadence horaire sur la ligne Palézieux - Fribourg.

Cet argument, que nous comprenons bien, ne peut pas s'appliquer aux heures de pointe ; en effet nous constatons que de très nombreux pendulaires utilisent cette ligne aux heures de pointe.

Le Conseil d'Etat est certainement conscient des effets désagréables de la situation, nous lui posons donc la question suivante :

1. Afin de raccourcir les temps d'attente pour les utilisateurs, le Conseil d'Etat est-il prêt à s'engager et à soutenir une cadence à la ½ heure durant les heures de pointe (matin et fin de journée), sur la ligne Palézieux - Fribourg / Fribourg - Palézieux ?

L'acceptation d'une adaptation de la cadence à la ½ heure durant les heures de pointe (par exemple entre 06 h 30 et 08 h 30 et entre 16 h 30 et 18 h 30) serait appréciée par les salariés, entrepreneurs, élèves et étudiants ainsi que toutes personnes qui souhaitent ou qui doivent se rendre à Fribourg.

Dans les faits, une cadence à la ½ heure pour ou depuis Fribourg pourrait être envisagée sur le tronçon entre Romont et Palézieux, avec une correspondance ou une « accroche » à Romont avec le RER qui fait les liaisons Bulle - Berne.

—